

Neuchâtel, le 4 mai 2022

Le Conseil communal soutient la loi sur le cinéma

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel recommande aux citoyennes et citoyens de voter oui le 15 mai à la modification de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques. La participation financière des plateformes de streaming aux productions helvétiques permettra de soutenir les métiers de la création audiovisuelle et de mettre bien davantage en avant les nombreux talents régionaux, avec à la clé des retombées positives pour tout le territoire. Les autorités communales sortent de leur habituelle réserve touchant les scrutins fédéraux, car l'enjeu est d'une ampleur significative pour le cinéma et la vie culturelle en Suisse, en particulier à Neuchâtel.

Des films mythiques d'Henry Brandt au Festival international du cinéma fantastique (NIFFF) qui fête cette année ses 22 ans d'existence, des salles obscures solidement implantées en ville à la jeune génération de réalisatrices et réalisateurs qui brillent de Nyon à Locarno, sans oublier la Lanterne Magique, Passion Cinéma ou le jubilatoire festival de Courgemétrage, on peut dire sans conteste que Neuchâtel entretient une idylle de longue date avec le cinéma.

Contribution équilibrée

« Le cinéma neuchâtelois - et suisse - paraît modeste sur la scène internationale, mais il constitue un pan important de la vie culturelle, il reflète les multiples identités qui façonnent notre région », indique le Conseil communal.

La nouvelle loi fédérale imposera aux plateformes de streaming et aux chaînes de télévision étrangères diffusant des fenêtres publicitaires de consacrer 4% de leur chiffres d'affaires réalisé en Suisse dans des productions locales : une contribution que le Conseil communal estime équilibrée pour augmenter les moyens d'un secteur culturel essentiel, avec à la clé des retombées positives pour la région en termes de créativité, d'emplois et de rayonnement.

C'est pourquoi, dérogeant à son habituelle réserve quant aux votations fédérales, le Conseil communal prend position sur un enjeu de grande importance pour le cinéma et

la vie culturelle neuchâteloise. A l'instar de l'Union des villes suisses, le Conseil communal invite donc les votantes et votants à se prononcer en faveur de la loi fédérale sur le cinéma le 15 mai prochain.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Thomas Facchinetti, président du Conseil communal, 032 717 77 75 01

